

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication	Nombre de conseillers	
12/09/2024	12/09/2024	En exercice	9
		Présents	8
		Votants	9

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 septembre à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire, Martine CESARI.

Étaient présents : Madame le Maire, Martine CESARI, et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Sophie JARDINOT, Jean-Marc LEGROS, Olivier LEMOINE, Xavier LUCIANI et Fabienne QUIÉVREUX.

Étaient excusés : Véronique LE GUILLOUX.

Avaient donné pouvoir : Véronique LE GUILLOUX à Fabienne QUIÉVREUX.

Étaient absents non-excusés :

Parmi les membres présents, Sophie JARDINOT est désignée secrétaire de séance.

09-2024-06 Composition des commissions

L'article L.2121-22 du Code général des collectivités locales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux.

Ces commissions, outil dynamique de l'élaboration et le suivi de projets communaux, sont présidées de droit par le maire de la commune. Néanmoins, afin d'en faciliter la gestion, elles peuvent être présidées par un adjoint.

Suite à la démission de Monsieur Christian FONTANA, il convient de redéfinir les périmètre et composition des commissions communales.

La composition des commissions telles que définies précédemment est rappelée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents approuve la composition des commissions ci-dessous :

Commission Finances (analyse, programmation et suivi budgétaire, financements, fiscalité, CCID) :

Président : Martine CESARI

Membres : Jean-Claude FARADIAN, Jean-Marc LEGROS, Olivier LEMOINE, Fabienne QUIÉVREUX ;

Commission Travaux (analyse, programmation et suivi des travaux, relations entre la commune et les entreprises, suivi des situations de marchés) :

Président : Martine CESARI

Membres : Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Jean-Marc LEGROS, Xavier LUCIANI, Fabienne QUIÉVREUX ;

Commission Vie locale, Culture et Animation (analyse, programmation et suivi de la vie locale, la culture et les animations) :

Présidente : Sophie JARDINOT

Membres : Martine CESARI, Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Xavier LUCIANI, Véronique LEGUILLOUX, Jean-Marc LEGROS, Fabienne QUIÉVREUX ;

Commission Sociale (Suite à la dissolution du CCAS, reprend les attributions de celui-ci) :

Présidente : Véronique LE GUILLOUX

Membres : Martine CESARI, Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Sophie JARDINOT, Jean-Marc LEGROS, Fabienne QUIÉVREUX ;

Commission Logement (Étude des dossiers et attribution des logements communaux) :

Présidente : Madame le Maire, Martine CESARI

Membres : Jean-Claude FARADIAN, Sophie JARDINOT, Sandrine DURAN, Véronique LE GUILLOUX, Jean-Marc LEGROS, Fabienne QUIÉVREUX ;

Commission Urbanisme et Foncier (Suivi de la procédure de révision du PLUI, actions foncières et patrimoniales, étude des demandes d'urbanisme, relations entre la commune et les pétitionnaires)

Présidente : Fabienne QUIÉVREUX

Membres : Martine CESARI, Jean-Claude FARADIAN, Jean-Marc LEGROS, Olivier LEMOINE.



Madame le Maire,

Martine CESARI.

Le Secrétaire de séance,

Sophie JARDINOT.

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- de sa transmission en Sous-Préfecture le **27/09/2024**
- et de sa publication le **30/09/2024**

Madame le Maire,

Martine CESARI.

